

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 64/001 du 28/6/1984
MTPS-DGTFP-DFP-3.

Portant intégration et nomination de
Monsieur MAVOUNGOU Raphaël dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Administratifs et Fi-
nanciers -S.A.F- (Administration Géné-
rale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

====000====

//LSAS /

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires
D.G.B. (/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A des S.A.F
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant
statut général des fonctionnaires
D.C.F. (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 62/81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses article 7 et 8
(/u le décret n° 67/50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.01.1981 au décret n°
n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres
(/u le décret n° 81/017 du 26.01.1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres
(/u la lettre n° 5570/MEN-DGEOC-DOB du 7.10.1983 du Directeur
de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de l'intéressé
(/u le décret n° 74/229 du 10.6.1974 portant attribution de
certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les diplômés de
Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Commerce

DECRET

.../...

YK

ARTICLE 1ER: En application des dispositions du décret n° 62-426 du 29.12.62 susvisé, Monsieur MAVOUNGOU Raphaël, né le 22 Avril 1957 à Hinda (Pointe-Noire), titulaire du Diplôme d'Economiste Diplômé (Maître ès Sciences Economiques), ^{Spécialité: Services de Communications,} obtenu à l'Université des Sciences Economiques Karl Marx Budapest (HONGRIE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF 3^e échelon, indice 710.

ARTICLE 2 / Monsieur MAVOUNGOU Raphaël est classé Administrateur de 2^e échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 3 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan .

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

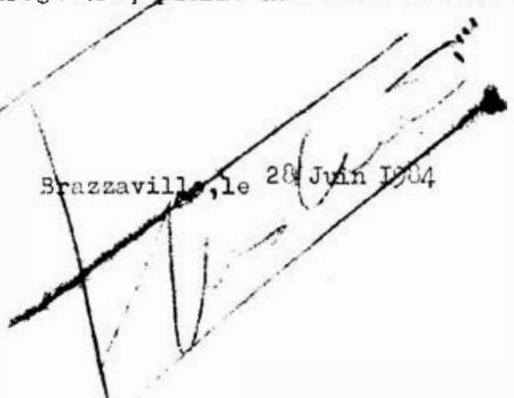
Le Ministre du Plan


Pierre MOUSSA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale


Bernard COMBO MATSINA.-

Brazzaville, le 28 Juin 1984


Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances


Itihi Essétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS/

- | | |
|-----------|-----|
| JORPC | 1 |
| DGTFP.DFP | 3 |
| DFP.BST | 1 |
| DGB | 3 |
| DCF | 1 |
| M.PLAN | 2 |
| DGSSIER | 3 |
| INTERESSE | 1 |
| SCOM/BC | 2.- |